



Sous-direction du
recrutement

DGRH D5

Décision

portant nomination du jury d'admissibilité pour le recrutement externe d'ingénieurs de recherche de 2ème classe, branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Chef-fe de projet ou expert-e en infrastructures, session 2021

N° E1B42IR2EWD

La ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 24 mars 2021 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs de recherche de 2ème classe,

DÉCIDE

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admissibilité pour le recrutement externe d'ingénieurs de recherche de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Chef-fe de projet ou expert-e en infrastructures, au titre de l'année 2021 :

Madame RITO Marie-Ange, ingénieure de recherche hors classe, présidente, Université de Bourgogne, Dijon.

Monsieur BARTH Florent, ingénieur de recherche hors classe, expert, Rectorat de l'académie de Dijon, Dijon.

Monsieur LE MOINE Laurent, ingénieur de recherche hors classe, expert, Rectorat de l'académie de Dijon, Dijon.

Madame SROKA Thérèse, ingénieure de recherche hors classe, experte, Rectorat de Strasbourg, Strasbourg.

Monsieur AMELOT Jérôme, ingénieur de recherche de 2ème classe, Université de Bourgogne, Dijon.

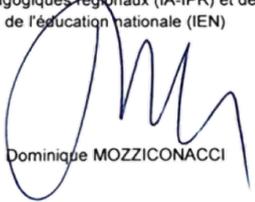
Monsieur BOURDOT Luc, ingénieur de recherche hors classe, Rectorat de Dijon, Dijon.

Madame LO RUSSO Marie-Hélène, ingénieur de recherche hors classe, suppléante, Rectorat de Dijon, Dijon.

Fait à Paris, le 25/06/2021

Pour la ministre de l'enseignement supérieur,
de la recherche et de l'innovation et par
délégation,

Le chef du bureau des concours des personnels administratifs,
techniques, sociaux et de santé, des bibliothèques, des ITRF
et des personnels de direction, des inspecteurs d'académie-
inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR) et des inspecteurs
de l'éducation nationale (IEN)



Dominique MOZZICONACCI